

MAIRIE DE ANDELOT MORVAL

Compte-rendu du conseil municipal du 25 février 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno CIOE (maire), Jeannine FAIVRE (1^{ère} adjointe), Maryse NICOD (2^{ème} adjointe), Anne CLAUDEL, Patrick DELIZY, Sylvain PAUCOD, Yves ROUAT (conseillers).

Secrétaire de séance : Patrick DELIZY

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS :

Cette décision, indispensable pour honorer les factures d'investissements, prévoit l'ouverture de crédits à hauteur de 31 500 €.

Cette décision est votée à l'unanimité par le conseil municipal.

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) de la Petite Montagne :

Ce PADD, document stratégique qui définit les grandes orientations de développement du territoire à horizon 2030, et constitue une pièce obligatoire du PLUi, a été débattu en conseil communautaire le 17 décembre 2020. Le conseil municipal a décidé de reporter le débat au prochain conseil pour que chacun puisse étudier le document visible sur Internet à « <https://www.terredemeraude.fr/wp-content/uploads/2020/12/39-petite-montagne-plui-a4-lettre-padd-v02.pdf> ».

PROJET DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT COMMUNAL :

Le conseil municipal a adopté les devis suivants :

- AIN GEOTECHNIQUE (Etude de sol préalable) :	1 950,00 € HT,	2 340,00 € TTC
- BER+A (Etude béton armé) :	1 500,00 € HT,	1 800,00 € TTC
- SARL AEROLOGY (Réalisation des tests d'étanchéité à l'air) :	830,00 € HT,	996,00 € TTC
- SYNAPSE (Etude thermique...) :	1 730,00 € HT,	2 076,00 € TTC
- PSB (coordination sécurité protection santé) :	2 040,00 € HT,	2 448,00 € TTC

Le projet de plan version 2 a été adopté.

ABRI FORESTIER :

Le conseil municipal a adopté le devis de l'entreprise MOUNIER (branchements électriques et éclairage) pour un montant de 1616 € HT (2020 € TTC).

Le conseil municipal a décidé les tarifs de location de l'abri forestier suivants : 70 €/jour, 100 €/week-end.

EGLISE :

Le conseil municipal a adopté les devis suivants :

- PRÊTRE & FILS (remplacement du beffroi) :	11 950,00 € HT,	14 340,00 € TTC
- PRÊTRE & FILS (abat-sons) :	4 295,00 € HT,	5 154,00 € TTC
- BERTHOZAT (maçonnerie intérieure du clocher)	6 250,00 € HT,	7 500,00 € TTC

QUESTIONS DIVERSES :

- La SNCF a supprimé (provisoirement ?) plusieurs trains au départ de Saint Amour et en direction de Bourg-en-Bresse ou Besançon, ce qui impacte de nombreux usagers de la Petite Montagne qui ne peuvent pas faire du télétravail. M le maire écrira dans ce sens à la SNCF et contactera la Com Com afin qu'elle agisse aussi dans ce même sens.
- M Sylvain PAUCOD signale de graves problèmes de fonctionnement de notre lagunage : La Com Com sera saisie d'urgence pour qu'elle étudie le problème et y apporte des solutions.
- M le maire a informé le conseil qu'il a adressé un courrier à M WECHCZINSKI afin qu'il démonte les abris de la parcelle ZB 85 avant le 15 avril.
- M Joël Boisson demande que la haie communale située en face de chez lui soit taillée à une hauteur d'environ 3 – 4 m. La commune fera appel à une entreprise pour ce faire.

DATES À RETENIR :

- **Journée citoyenne le samedi 10 avril 2021.**
- **Journée fleurissement le samedi 15 mai 2021**

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le maire,
Bruno CIOE